



plan de surendt non respecté et refusé suite chômage

Par **arrabella**, le **12/04/2010** à **14:46**

Bonjour,

J'ai eu un plan de surendettement, cela fait maintenant plus de 8 ans. Je n'ai pas pu respecté mon plan, j'en ai renouvelé un et maintenant que je suis au chômage on me le refuse. Le tribunal me dit que j peux faire une demande en cassation avec assistance d'avocat obligatoire, est ce que je peux en parallèle demander une procédure de rétablissement personnel.? merci de me répondre

Par **001**, le **20/06/2010** à **19:07**

bonjour,

si on vous a refusé un nouveau plan de surendettement c'est que vous avez du être considéré de mauvaise foi. aucune possibilité donc d'obtenir un rétablissement personnel.